

**EDITORIAL**

Par Dominique Boyer,  
maire de Cruzilles-lès-Mépillat

# Le Petit Cruzillard

N°5 – ÉTÉ/AUTOMNE 2022

## SOMMAIRE

**1**

**Editorial**  
**Animations**  
Agenda des manifestations

**2**

**Municipalité**  
Noëlle Marmier devient première adjointe, Agnès Bigot quatrième  
**Municipalité**  
Nicolas Piroche intègre le service technique  
**Vie communale**  
Les règles de bon voisinage, ça se connaît !  
**Vie communale**  
Les jobs d'été en renfort

**3**

**Ecole**  
La nouvelle classe accueille ses premiers élèves  
**Voirie**  
Améliorer l'état des routes, une priorité pour les élus

**4**

**Environnement**  
Plus propre la vie à Cruzilles !  
**Animations**  
Le Petit Saint-Denis fait le plein  
**Cimetière**  
Les travaux se terminent

**5**

**Fleurissement**  
Les jeunes s'y mettent aussi  
**Vandalisme**  
Dégradations en série, un appel à témoins lancé

**6**

**Commerce**  
Avec Broc'Saloon, Cruzilles à l'heure américaine  
**Bonne action**  
Remplacement d'une poutre du lavoir de Foz  
**Agriculture**  
Le projet de poulailler suit son cours

**7**

**Conscrits**  
Classes en 1 et en 2 : rendez-vous le 12 novembre  
**Conscrits**  
La classe en 3 prend le relais  
**Sport**  
Après la montée, le titre pour les CUBS !  
**Jeux**  
Rentrée du Tarot Club Cruzillard

**8**

**Brèves**

L'INFO AU QUOTIDIEN  
[www.cruzilleslesmepillat.fr](http://www.cruzilleslesmepillat.fr)

## Chères Cruzillardes, Chers Cruzillards !

Comme les élèves jeudi dernier, le Petit Cruzillard fait sa rentrée !

La lettre d'information de la municipalité, préparée par l'adjoint Geoffroy Varlet avec l'aide de la commission communication, revient sur les investissements engagés par les élus pour créer une quatrième classe, aménager le cimetière et améliorer l'état des routes et du parking de l'école. Les rendez-vous festifs ne sont pas en reste avec le Petit Saint-Denis et l'agenda des manifestations.

Je profite de cet éditorial pour apporter tout mon soutien aux bénévoles de la commission en charge du fleurissement ainsi qu'aux habitants victimes dernièrement de vandalisme et d'incivilité.

Dans un petit village paisible comme le nôtre, il est inacceptable de subir les méfaits et les provocations d'une minorité.

Avec les dépôts de plainte, la publication d'un livret des règles de bon voisinage et le travail de médiation, de remise en état et de surveillance sur le terrain, les élus sont pleinement mobilisés dans cette lutte.

## ANIMATIONS

## Agenda des manifestations

Plusieurs rassemblements sont prévus dans les prochains mois. Le programme complet est mis à jour sur le site : [cruzilleslesmepillat.fr/agenda](http://cruzilleslesmepillat.fr/agenda)

|                           |                                                          |                    |
|---------------------------|----------------------------------------------------------|--------------------|
| Vendredi 11/11 à 11h30    | <b>Commémoration du 11-novembre</b>                      | Monument aux morts |
| Samedi 12/11 à 10h45      | <b>Réunion des conscrits des classes en 1 et 2</b>       | Salle des fêtes    |
| Samedi 19/11 à 15h30      | <b>Une naissance, un arbre (2<sup>ème</sup> édition)</b> | Salle polyvalente  |
| Samedi 03/12 de 9h à 18h  | <b>Marché de Noël (2<sup>ème</sup> édition)</b>          | Salle polyvalente  |
| Dimanche 04/12 matin      | <b>Boudin des pompiers</b>                               | Salle des fêtes    |
| Samedi 17/12 (à préciser) | <b>Remise des colis aux aînés par le CCAS</b>            | Salle d'animation  |
| Samedi 07/01 (à préciser) | <b>Vœux du maire</b>                                     | Salle polyvalente  |

Associations : pour faire connaître vos manifestations, merci de prendre contact avec la mairie (par courriel à l'adresse [mairie@cruzilleslesmepillat.fr](mailto:mairie@cruzilleslesmepillat.fr)) pour diffusion sur les supports de communication de la commune (PanneauPocket, Facebook et site internet).

## MUNICIPALITÉ

### Noëlle Marmier devient première adjointe, Agnès Bigot quatrième



Début juin, le Conseil municipal s'est choisi une nouvelle organisation autour du maire **Dominique Boyer** après la démission du premier adjoint **Joseph Polonia**. Les adjoints en place sont chacun montés d'un cran dans la hiérarchie. **Noëlle Marmier** devient ainsi première adjointe en conservant ses prérogatives aux affaires scolaires, au fleurissement et au cimetière. **Geoffroy Varlet**, en charge de la communication et des projets, passe deuxième adjoint, en reprenant en outre la responsabilité de la commission animations laissée vacante. **Corinne Weber**, qui anime la commission environnement et cadre de vie ainsi que la bibliothèque, prend quant à elle la place de troisième adjointe. Au poste de quatrième adjointe, le Conseil municipal a voté à l'unanimité pour **Agnès Bigot**, retraitée du bâtiment, conseillère municipale et vice-présidente du Smidom depuis 2020, désormais en charge de la voirie.

## VIE COMMUNALE

### Les règles de bon voisinage, ça se connaît !

Pour éviter les querelles entre voisins, la mairie a édité cet été un livret récapitulatif des règles de bon voisinage. Les principales nuisances sont évoquées (déchets, bruit, feu, taille, chiens, cambriolage et sécurité routière). Les horaires autorisés pour les bruits de bricolage et de jardinage, parfois méconnus, y sont par exemple rappelés (du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h et le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h). Distribué en juin par les représentants du **Comité de quartiers**, ce livret conçu par l'adjoint **Geoffroy Varlet** est à votre disposition en mairie.



## MUNICIPALITÉ

### Nicolas Piroche intègre le service technique



La commune compte un nouvel agent technique à temps plein depuis le 1<sup>er</sup> juin : **Nicolas Piroche**, 43 ans, domicilié à Saint-André-d'Huriat, anciennement moniteur d'atelier en espaces verts à l'ESAT de Hurigny en Saône-et-Loire. À Cruzilles, Nicolas est désormais en charge de l'entretien de la voirie, des espaces publics et des bâtiments communaux. Son embauche fait suite aux départs de **Julien Gravejat** et de **Jérôme Vernay**, partis exercer dans une commune plus proche de chez eux.

## VIE COMMUNALE

### Les jobs d'été en renfort

Comme chaque année, la mairie a recruté cet été des jeunes du village âgés de 16 et 17 ans pour étoffer le service technique. **Clothilde Rochier**, **Eléonore Perroudou** et **Constance Rabuel**, les recrues 2022, se sont succédées en juillet pour des missions de 2 semaines, sous la conduite de **Nicolas Piroche**. Elles ont notamment participé à l'arrosage des massifs de fleurs, au désherbage du cimetière et des espaces publics, au nettoyage du matériel, au montage du mobilier de la nouvelle classe, au rangement de la salle de fêtes et même à la confection de décorations de Noël. **Un grand merci à toutes les trois pour leur sérieux et leur bonne humeur.**



## La nouvelle classe accueille ses premiers élèves



De gauche à droite : Andréa Garcia, Nathalie Chambard, Sylvie Gelet, Thomas Cabezon, Valérie Lassara, Catherine Leduc, Carine Franchet et Julie Chevauchet.

Dans une douce effervescence, les 173 élèves du groupe scolaire de Cruzilles/Saint-André dirigé par **Sylvie Gelet** ont fait leur rentrée le jeudi 1<sup>er</sup> septembre. Après quatre mois de travaux, la septième classe tant attendue était prête à temps. L'entreprise **SOMSA**, en charge du chantier (pour un montant de 49 938 € TTC), a tenu le délai malgré les difficultés d'approvisionnement et les contraintes de calendrier. Quelques finitions et corrections restent toutefois à réaliser dans le courant du mois.



Ce projet d'aménagement, développé en collaboration avec le personnel enseignant, bénéficie de subventions (7 017 € des services de l'Etat via la dotation d'équipement des territoires ruraux et 10 525,20 € de la Communauté de communes, soit un reste à charge de 32 395,80 € pour la commune).

Fin août, les élus avaient prêté main forte pour monter et installer le mobilier à l'étage, là où se trouvait jadis le logement de l'instituteur. Cette nouvelle classe dirigée par **Thomas Cabezon** (suppléé le lundi par **Andréa Garcia**), accueille 24 élèves (8 de CE1 et 16 de CP).



À Cruzilles, l'école compte désormais 99 élèves répartis sur 4 classes (contre 74 élèves sur 3 classes à Saint-André) pour un total de 130 familles concernées. Le jour de la rentrée, les élèves et leurs parents ont été accueillis par le maire **Dominique Boyer** et par la première adjointe **Noëlle Marmier**, en charge des affaires scolaires.

## VOIRIE

## Améliorer l'état des routes, une priorité pour les élus

Désormais animée par l'adjointe **Agnès Bigot**, la commission voirie s'est employée dernièrement à recenser les points à risque sur le réseau des routes et des chemins de la commune. Les défauts mineurs seront traités par le service technique à l'enrobé à froid. Concernant les dégradations de chaussée plus avancées, une entreprise sera mandatée au prochain Conseil pour intervenir dès le mois de septembre sur les travaux de réfection. **Le reprofilage partiel de la route du Bois des Vaches en allant vers Laiz est notamment prévu**, tout comme l'application d'une couche d'enrobé sur une large portion du chemin de la Grolière et dans le virage vers le poulailler. D'autres interventions plus ou moins importantes sont programmées route de Foz, route du Corobert, sur le secteur de la Verchère, au Bois Costa, chemin du Grand Vernay, route de Lagnat et route de Galian.

Par ailleurs, pendant les prochaines vacances scolaires en octobre, le projet de réfection du parking de la mairie et de l'école, prévu dans le budget 2022, va se concrétiser. Une entreprise sera choisie par les élus le 20 septembre pour réaliser le terrassement, le traitement des surfaces, le marquage au sol et l'évacuation des eaux pluviales. Ces travaux permettront de sécuriser le déplacement des piétons, en particulier des enfants, et des automobilistes.



## ENVIRONNEMENT

# Plus propre la vie à Cruzilles !

Début mai, une soixantaine de bénévoles se sont rassemblés pour nettoyer le village à l'initiative de la commission environnement animée par **Corinne Weber**. Répartis en petits groupes autour des responsables du Comité de quartiers, les participants ont arpenté les voies de la commune pendant 2 heures, munis des plans de secteurs préparés par le conseiller municipal **Pierre-Olivier Contassot**, de leurs gilets jaunes ainsi que des gants et des sacs fournis gracieusement par le magasin Super U de Laiz. **Résultat : 82 kg de déchets récoltés dont deux pneus, une tronçonneuse hors d'usage** (mystérieusement abandonnée au pied d'un chêne rue des Chambards) et de nombreux cartons et films d'emballage. **La matinée s'est conclue à la Halle Concordia par un verre de l'amitié et par un quiz de 7 questions sur l'environnement et les déchets.** Aucun sans faute mais 5 participants (dont 2 enfants) ont réussi à donner 6 bonnes réponses. Bravo à eux !



Les lauréats du quiz.  
De gauche à droite, 1<sup>ère</sup> ligne : Michel Chavy, Jacques Monin et Didier Gerbeau. 2<sup>ème</sup> ligne : Noémie Chautard (à côté de sa petite sœur Alicia) et Samuel Manissier (à côté de son papa Julien).

## ANIMATIONS

# Le Petit Saint-Denis fait le plein



Ouvert trois soirs consécutifs du 15 au 17 juillet, le bar éphémère de la commune et son karaoké animé par **Dominique Boyer** ont encore attiré la foule. Le samedi soir, plus de 130 repas élaborés sur place ont même été servis par les élus et les bénévoles dans la salle des fêtes alors que le bar était exceptionnellement déplacé en extérieur à côté de la salle d'animation. Au menu : **cuisses de grenouilles au beurre persillé cuisinées par un sympathique couple de la Ronde (Charlotte et Anthony Rynka)** qui s'était manifesté en mairie pour offrir ses services. Le gratin dauphinois qui accompagnait les grenouilles, préparé le matin même à la salle polyvalente par Anna Dufresne et quelques bénévoles, fut aussi très apprécié. Au final, un délice pour les convives et un nouveau succès pour l'équipe du Petit Saint-Denis !



De gauche à droite : Charlotte et Anthony Rynka. Gilbert Marmier, Karine Marmier, Marie-Claude Pomeret, Agnès Bigot, Anna Dufresne et Olga Teppe.

## CIMETIÈRE

# Les travaux se terminent



Un nouvel espace cinéraire vient d'être aménagé, comprenant un puits de dispersion des cendres avec une table de cérémonie, un pupitre et un banc. 18 nouvelles cavurnes et un colombarium avec 12 emplacements ont également été installés. L'ancien colombarium, inutilisable en raison de sa mauvaise qualité, sera détruit. L'ossuaire non étanche a été nettoyé et les ossements redéposés dans des reliquaires souples. Une nouvelle tombale gravée a remplacé l'ancienne. Les travaux suivis par **Noëlle Marmier** et **Evelyne Descharne** sont réalisés par la **Marbrerie Ancelle** (pour un montant de 23 840,67 € TTC). La commune bénéficie de subventions (5 375 € pour la dotation d'équipement des territoires ruraux et 6 450,21 € de la Communauté de communes, soit un reste à charge de 12 015,46 € pour la commune). Concernant l'entretien des allées, **l'interdiction de l'usage des produits phytosanitaires depuis le 1<sup>er</sup> juillet va modifier les habitudes.** La municipalité envisage de lancer un appel au bénévolat pour organiser un calendrier de désherbage. En attendant, le service technique de la commune se charge de l'entretien, avec notamment le renfort des emplois saisonniers en juillet. **Pour les tombes, il est rappelé que l'entretien incombe au concessionnaire.** Ce dernier est tenu de maintenir la propreté et la décence de la sépulture, y compris en arrachant les mauvaises herbes sur la pierre tombale et autour de celle-ci. Enfin, le relevage des tombes abandonnées se poursuit.

## FLEURISSEMENT

### Les jeunes s'y mettent aussi

En mai pour les plantations de printemps, une douzaine d'élus et d'habitants ont mis en place 750 plantes annuelles dans les massifs et les jardinières. Des parterres tricolores ont fleuri devant la mairie et au pied du monument aux morts. Aux abords de la Halle Concordia, **un massif de plantes aromatiques** (thym, romarin, sauge, verveine, menthe...) est désormais à la disposition des passants (à utiliser à bon escient pour permettre à tout le monde d'en profiter).



Avec la répétition des épisodes de chaleur et de sécheresse, la commission animée par **Noëlle Marmier** privilégiera à l'avenir les plantes vivaces, plus économes en eau. Malgré les températures élevées, les fleurs ont bien résisté cet été grâce aux nombreuses *maines vertes* du village qui participent à l'arrosage. Parmi ces bienfaiteurs, plusieurs jeunes contributeurs, à commencer par les emplois saisonniers qui se sont succédés au service technique en juillet.

Autre exemple à Boisse où quelques collégiens et lycéens du hameau, munis de leurs propres bouteilles d'eau, ont pris l'initiative d'arroser les géraniums plantés sur la charrette tout près de leur arrêt de car.



Cet élan donne de l'espoir aux bénévoles, toujours aussi créatifs et inspirés malgré les actes de vandalisme subis ces derniers mois. Pour preuve au bourg avec le coquelicot et les insectes créés à partir des panneaux contreplaqués offerts généreusement par **Agostinho Amorin**. À Mépillat, **Denis Serrand** et **Alain Rollier** ont assemblé un cheval avec des pots en terre, malheureusement leur création a été victime de dégradations volontaires fin août.



## VANDALISME

### Dégradations en série, un appel à témoins lancé



Dans la nuit du lundi 18 juillet, la bicyclette ancienne et les décorations installées au croisement de la route d'Illiat et de la rue des Chambards Ouest ont été vandalisées. Un véritable crève-cœur pour **Noëlle Marmier** et les bénévoles de la commission fleurissement, très investis dans la création de ces massifs à thème qui égayent notre village. L'an dernier déjà, deux personnages confectionnés avec des pots en terre avaient disparu au même croisement. Avec l'aide de **Nicolas Piroche** du service technique de la commune, les décorations aux Chambards ont été remises en état rapidement après le constat de la gendarmerie de Saint-Laurent-sur-Saône et le dépôt d'une plainte. Cette intervention des forces de l'ordre était la deuxième à Cruzilles en l'espace d'un mois après l'arrachage de plusieurs boîtes aux lettres et de deux panneaux de signalisation sur

les routes du Biolay et de Cormoranche en juin, qui avaient conduit à un premier dépôt de plainte. Des faits similaires se sont répétés fin août avec la destruction des décorations de Cruzilles Plage à l'entrée de Boisse et d'un cheval en pots de terre à Mépillat. Pour toutes ces affaires, un appel à témoins est lancé (si vous avez des informations, merci de contacter la gendarmerie au 03 85 22 80 50 ou la mairie). Outre ces dégradations, les témoignages d'habitants rapportant des incivilités se multiplient sur la commune (sonneries au portail en pleine nuit, comportements bruyants dans la rue, provocations contre les chiens, survol d'habitations par des drones...). La municipalité condamne fermement ces agissements et rappelle à tous égards aux parents, responsables devant la loi des méfaits commis par leurs enfants mineurs, leur devoir de surveillance.

## Avec Broc'Saloon, Cruzilles à l'heure américaine



**Sortir pour boire un verre à Cruzilles en dehors des périodes d'ouverture du Petit Saint-Denis sera bientôt possible.** Vendredi 16 septembre, un bar atypique baptisé **Broc'Saloon** ouvrira ses portes à l'angle de la route du Bio-lay et de la rue des écoles, tout près de la salle des fêtes. Son propriétaire, **Christophe Tavier**, domicilié à Gleizé, est un passionné de culture US et de Far West. Dans ce bâtiment autrefois occupé par un garage, cet employé

d'une entreprise de mobilier urbain a tout de suite vu « *le potentiel pour créer un saloon* », grâce notamment au « *garde-corps en bois à l'étage* » qui paraît tout droit sorti d'un western. S'en est suivi une longue période de travaux pour refaire le toit puis réaménager l'intérieur à partir de **matériaux de récupération**. Pour la décoration, il a puisé dans sa collection personnelle, amassée au cours d'une vie à sillonner les brocantes et les vide-greniers

à la recherche d'objets vintage. Dans ce projet audacieux, Christophe Tavier, détenteur d'une licence III, est associé à **Jean-Pierre Garnier**, un brocanteur fan de *rock'n roll* venu de Fareins, et comptera aussi sur l'aide de sa compagne **Sylvie Rogeat**, commerçante en bijouterie. **Tous les objets et les meubles exposés dans le bar seront à vendre**, en rotation avec les autres marchandises qu'il garde en réserve pour « *continuer à surprendre à chaque visite* ». Parmi les pièces les plus étonnantes : un cheval de manège en bois sculpté, la statue en bronze d'un cheval cabré ou encore un taureau mécanique en parfait état de marche. Par son originalité et son authenticité, ce bar a tout pour devenir un lieu incontournable. ■ **Jours et horaires d'ouverture : vendredi de 15h à 20h et samedi de 10h à 20h.**

### BONNE ACTION

## Remplacement d'une poutre au lavoir de Foz

**Denis Serrand, Alain Rollier et Jacques Monin**, trois habitants du village, ont remplacé une poutre défectueuse au lavoir de Foz en juillet. La mairie a fourni les matériaux.



### AGRICULTURE

## Le projet de poulailler suit son cours

**En l'absence de recours contentieux dans le délai légal, plus rien ne s'oppose désormais à la construction du poulailler chemin des Grands Vernays.** Cette exploitation avicole voulue par **Florimond Jausaud**, jeune agriculteur de 33 ans domicilié à Cruzilles, verra donc le jour. Le bâtiment de 3 300 m<sup>2</sup>, qui sera situé à 200 mètres de la première habitation, doit accueillir un élevage de 1 700 coqs et de 20 000 poules reproductrices. Depuis le dépôt de la demande de permis de construire le 24 décembre, la mairie a mené plusieurs actions, à commencer par **informer aussitôt la population**. Pour ne manquer aucune irrégularité pouvant conduire à un refus, les points de vigilance du dossier (état de la voirie, impact environnemental, proximité

avec les habitations...) ont été signalés par le maire Dominique Boyer à la direction des **Autorisations du Droit des Sols** (ADS) en charge d'instruire la demande. Par la suite, en février, **les élus ont pris clairement position en votant, à une large majorité, une délibération de principe contre le projet**. Peu après le refus du permis de construire en raison de la proximité de la réserve d'eau avec une conduite de gaz, le Conseil municipal s'est toutefois résolu à accepter le recours gracieux de l'agriculteur qui demandait le déplacement de cette réserve de quelques mètres pour se mettre en conformité avec la réglementation. **Le rejet arbitraire d'un dossier en règle exposait en effet la commune à une condamnation au tribunal administratif.**

De plus, pour favoriser le dialogue, la mairie a organisé **deux réunions publiques**, dont la dernière en date le 31 mai en présence de Florimond Jausaud. À cette occasion, l'agriculteur a répondu à toutes les questions en expliquant notamment les solutions techniques qu'il mettra en œuvre pour **éviter les nuisances aux riverains**. Il a assuré que son poulailler, une fois en activité, ne sera un problème pour personne.



## CONSCRITS

### Classes en 1 et en 2 : rendez-vous le 12 novembre

À cause de la pandémie, les classes en 1 et en 2 n'ont pas réussi à organiser, ces deux dernières années, le traditionnel banquet des conscrits. En guise de rattrapage, les personnes concernées sont conviées à un apéritif offert par la mairie, le **samedi 12 novembre à 10h45 à la salle des fêtes**, afin de partager un moment de convivialité entre « classards ». Ce rassemblement inédit sera immortalisé par un photographe (à 11h). Le cliché aura les honneurs de la quatrième de couverture du prochain bulletin municipal qui paraîtra début 2023. **Pour plus d'informations et pour vous inscrire, contactez Denis Serrand au 06 77 19 65 95 ou Gilles Gaulin 06 86 69 81 60.**

## CONSCRITS

### La classe en 3 prend le relais



Après deux ans en sommeil, la tradition des conscrits va repartir dans notre village. Réunis pour la première fois début mai, les « 20 ans » de la classe en 3 se sont choisis un bureau et un représentant en la personne d'**Evan Le Moing** qui présidera l'association. Il succède à **Gilles Besson** de la classe en 0. Le traditionnel banquet des conscrits devrait avoir lieu en février 2023. D'ici là, la classe en 3 envisage une vente de brioches en porte-à-porte et de cocardes pour financer le rassemblement. Merci de leur réserver le meilleur accueil !

## JEUX

### Rentrée du Tarot Club Cruzillard

Après la pause estivale, la cinquantaine d'adhérents de l'association est de retour chaque vendredi à la salle des fêtes. Le 10 juin dernier, la saison s'est conclue par le **challenge Michel Pomeret** en hommage à l'ancien sociétaire du Tarot Club décédé en août 2021. Ce tournoi amical a réuni une soixantaine de joueurs dans la salle polyvalente. Ce sont d'ailleurs les proches du regretté disparu qui ont remis son prix au vainqueur de l'épreuve, le Mâconnais **Jean Beucier**. Il devance **Gilbert Lamberet**, président du club, et le Vonnassien **Armand Clair**, classé troisième. **Pour rejoindre l'association, contactez Gilbert Lamberet au 06 73 16 24 34.**

## SPORT

### Après la montée, le titre pour les CUBS !



Déjà assurés de monter en Régionale 1, les CUBS de Cruzilles ont battu les Grizzlys de Grenoble en finale des playoffs, le 26 juin dernier à domicile, pour s'adjuger le titre de champion de Régionale 2. Un grand bravo aux joueurs, au staff, au président **Cédric Barde**

et à tous les bénévoles du club pour cette magnifique performance qui honore notre village. Un dimanche sans fausse note, hormis peut-être quand les CUBS ont poussé la chansonnette dans la salle polyvalente voisine, à l'invitation du maire **Dominique Boyer**, pour fêter leur victoire ! Une belle rencontre entre l'équipe sénior des CUBS... et les séniors de Cruzilles, réunis au même moment pour le traditionnel **repas des aînés du Comité communal d'actions sociales**. En cette période de rentrée, un appel est lancé aux futurs champions dès 6 ans : **les inscriptions pour la saison 2022-2023 sont ouvertes**. À cet égard, le **Pass'sport** mis en place par le Ministère des sports pour s'inscrire dans un club sportif permet aux enfants et aux adultes éligibles de bénéficier d'une aide de 50 € (plus d'infos sur [pass.sports.gouv.fr](https://pass.sports.gouv.fr)).



# Les Brèves ...



## 589 € récoltés pour les enfants d'Ukraine

**Rémi Badet**, un habitant du village auteur d'œuvres originales mêlant peintures, dessins et photographies, proposait ce printemps à la bibliothèque **des cartes et des encadrés en échange d'un don en faveur des enfants d'Ukraine**. Son initiative solidaire a permis de récolter 589 €, une somme intégralement reversée à l'UNICEF.



## Ambrosie, non merci !

De plus en plus répandue à Cruzilles, l'ambrosie doit être obligatoirement détruite, tous les ans, avant le 15 août. Passé ce délai, la non-destruction constitue une infraction. En cas de défaillance, le maire pourra faire procéder à la **destruction des plants d'ambrosie au frais des intéressés**, en application des dispositions des articles L2212-1 et L2212-2 du code général des collectivités territoriales.



## Pas de hangar près du point d'apport volontaire

Le résultat de l'étude de sol est formel : **le terrain envisagé pour la construction d'un hangar près du point d'apport volontaire est inadapté à un tel projet**. Le carottage a révélé que le remblayage effectué il y a quelques années comportait **trop de matériaux de mauvaise qualité pour bâtir en surface**. La municipalité travaille donc à **une alternative pour équiper le service technique communal d'un nouveau bâtiment**.



## Zen à la rentrée

**Marie-Pierre Noël** de l'association **Chemin vers soi** poursuit les **séances de relaxation guidée qu'elle anime chaque mardi à la salle d'animation**. Cette technique de visualisation positive pour lutter contre le stress conduit à un relâchement volontaire du corps et du mental. **Petit changement dès septembre : les séances débuteront dorénavant à 20h30** pour satisfaire le plus grand nombre (réservation par téléphone au **06 85 68 29 80**).



## Jus à façon au Verger d'Antonine

Si vous disposez d'au moins 120 kg de pommes ou de poires non traitées, il est possible de les transformer en jus au **Verger d'Antonine**. Renseignements au **06 33 19 44 36** ou par courriel en écrivant à **contact@levergerdantonine.fr**.

## Contact

### Mairie de Cruzilles-lès-Mépillat

5 route d'Illiat

01290 Cruzilles-lès-Mépillat

### Ouverture au public

Mardi 13h30 – 17h30 / Mercredi 9h00 – 12h00

Jeudi 13h30 – 18h30 / Vendredi 9h00 – 12h00

Permanence des adjoints :

le samedi de 10h à 12h.

### Par téléphone

03 85 31 52 27

### Par courriel

Secrétariat

mairie@cruzilleslesmepillat.fr

**Dominique Boyer**, maire

d.boyer@cruzilleslesmepillat.fr

**Noëlle Marmier**, 1<sup>ère</sup> Adjointe

Affaires scolaires, Fleurissement et Cimetière

n.marmier@cruzilleslesmepillat.fr

**Geoffroy Varlet**, 2<sup>ème</sup> Adjoint

Communication, Projets et Animations

g.varlet@cruzilleslesmepillat.fr

**Corinne Weber**, 3<sup>ème</sup> Adjointe

Environnement & Cadre de vie et Bibliothèque

c.weber@cruzilleslesmepillat.fr

**Agnès Bigot**, 4<sup>ème</sup> Adjointe

Voirie, Assainissement, Technique et Urbanisme

a.bigot@cruzilleslesmepillat.fr

## S'informer

### L'actualité de la commune

www.cruzilleslesmepillat.fr

### Les alertes et informations sur mobile

Téléchargez gratuitement l'application

**PanneauPocket** puis ajoutez

**Cruzilles-lès-Mépillat** dans vos favoris.



## Le Petit Cruzillard (N°5)

Rédaction et mise en page : **Geoffroy Varlet**.

Imprimé, plié et distribué par la mairie.

Septembre 2022.